

# Hebdo Canada



Volume 4, N° 12  
(hebdomadaire)

le 24 mars 1976

Ottawa, Canada.

|   |   |
|---|---|
| L'influence des communications sur le changement social au Canada ..... | 1 |
| La sève de nos érables: une richesse naturelle...délectable .....       | 3 |
| Études sur l'acupuncture .....  | 5 |
| Économie de marché .....  | 5 |
| Prix français à un journaliste québécois .....                          | 6 |
| Augmentation du prix des passe-ports .....                              | 6 |
| Aide aux pêcheurs .....   | 6 |



## L'influence des communications sur le changement social au Canada

Lors d'une conférence tenue le 20 février à l'Université de Toronto, le secrétaire d'État, M. Hugh Faulkner, a appuyé sur les énormes problèmes de communication auxquels fait face le Canada, ajoutant que c'est peut-être là "le problème le plus persistant de notre histoire".

"Les communications dans leur rapport avec le changement social au Canada", tel est, entre autres, l'un des sujets qu'a abordés le ministre dans son allocution dont voici de larges extraits:

... "Que l'on se reporte au moment de la confédération, il est clair que nous reconnaissons déjà tacitement la réalité du pluralisme. De par sa nature même, toute confédération suppose l'union d'éléments manifestement distincts, liés par quelques valeurs communes et par la conviction que les différences entre les individus et entre les groupes, loin de diviser inéluctablement l'ensemble, peuvent même finir par l'enrichir.

Au cours des 109 dernières années, nous n'avons jamais cherché à fondre nos différences en un tout homogène; nous avons au contraire choisi de partager nos différences et de tolérer nos particularités, dans la recherche d'une commune prospérité.

"Plus récemment, le Secrétariat d'État a même décidé d'encourager activement le pluralisme social et culturel, et l'aide qu'il accorde aux groupes minoritaires du Canada constitue un aspect important de cette politique. Aujourd'hui, cet aspect de notre mandat a perdu de sa popularité et beaucoup d'observateurs parlent d'une sorte de réaction en retour de la droite. Certains pensent que c'est finalement le contribuable qui paie les inconvénients de cette politique. Je veux profiter de l'occasion qui m'est offerte, pour exprimer certaines vérités pénibles concernant les relations entre les groupes minoritaires et la majorité, et les problèmes de communications qu'elles comportent....

"Prenons d'abord le cas des autochtones du Canada. Il existe quelque 250 000 Indiens inscrits (Indiens de plein droit), quelque 750 000 Indiens non inscrits ou Métis, et quelque 18 000 Inuits, soit au total une mino-

rité assez importante d'environ un million de Canadiens. Sans doute, beaucoup d'entre vous connaissent parfaitement les difficultés sociales, économiques et culturelles auxquelles se heurtent les autochtones. Une bonne partie du travail du Secrétariat d'État auprès d'eux consiste d'abord à leur donner les moyens de communiquer entre eux et ensuite à faire connaître leurs problèmes à l'ensemble de la société. Deux programmes visent plus particulièrement ces objectifs: le programme de financement de base des associations autochtones et le programme des communications sociales des autochtones.

### Programme de financement

"Par financement de base nous entendons la prise en charge des dépenses de fonctionnement inévitables - traitement du personnel, loyer, publications, rencontres - de trois associations nationales représentatives des autochtones, soit la Fraternité des Indiens du Canada, le Conseil des autochtones du Canada et l'Inuit Tapirisat du Canada, et en plus, de 31 associations provinciales et territoriales représentatives. Depuis 1971, soit au cours des cinq années d'existence du programme, plus de 30 millions de dollars ont été alloués pour que les autochtones obtiennent le genre de chefs et le genre de représentation politique qu'ils désirent. Ils ont défendu leur point de vue avec insistance et persévérance; parfois le gouvernement n'était pas d'accord avec eux, mais dans l'ensemble nous avons répondu par des politiques et des programmes destinés à améliorer leurs conditions de vie.

"Le programme des communications



sociales des autochtones a aidé le développement de journaux autochtones et de sociétés d'aide aux communications sociales autochtones. A l'heure actuelle, des groupes comme la Société des communications sociales des autochtones de l'Alberta renseignent des milliers d'autochtones, favorisent les échanges entre les différentes réserves et contribuent à informer les Blancs des besoins et des problèmes des autochtones de l'Alberta. En Colombie-Britannique, la société RAVEN et son principal instrument, un réseau radiophonique à haute fréquence et à bande latérale unique, offrent une sorte de système combiné de radio et de téléphone, aux localités isolées le long de la côte, que la radio atteint rarement et que le téléphone ordinaire ne dessert pas. Les journaux autochtones renseignent leurs lecteurs sur les débouchés et les difficultés qu'offre la vie dans le grand courant de la société canadienne, et présentent un point de vue résolument indigène sur la façon dont les autochtones peuvent participer à la société canadienne tout en préservant leur intégrité culturelle.

#### Les minorités francophones

“Le sort des minorités francophones à l'extérieur du Québec est un autre sujet qui intéresse profondément le Secrétariat d'État. Les travaux de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme ont, voilà quelques années, révélé que si les Canadiens français n'arrivaient pas à se sentir à l'aise, au point de vue linguistique et culturel, ailleurs qu'au Québec, l'idée d'un Québec séparé deviendrait alors de plus en plus séduisante. L'assimilation n'est pas une solution dans un pays comme le nôtre. Aussi, le Secrétariat d'État encourage-t-il les minorités francophones éparpillées hors du Québec, à se maintenir et à s'épanouir, au moyen de divers mécanismes sociaux et culturels. De plus, l'ensemble du gouvernement s'efforce de garantir que les services fédéraux soient dispensés dans les deux langues officielles dans tout le Canada, partout où la minorité de langue officielle constitue une proportion raisonnable de la population. Récemment, nous avons financé un groupe d'experts formé de représentants des minorités francophones lequel a, entre autres choses, fait naître une fédéra-

tion nationale des associations francophones. Cette fédération sera en mesure d'exposer les problèmes des francophones au niveau national et d'aider les nombreuses minorités francophones qui s'efforcent, partout au Canada, de conserver un mode de vie distinct, ce qui est, en définitive, dans l'intérêt, de tous les Canadiens.”

\* \* \* \*

#### Causes de mécontentement

“Dans certaines parties du pays, on décèle une attitude négative à l'égard des doléances des autochtones. Dans certaines régions, les Blancs se sentent menacés par les revendications territoriales des autochtones. Le principe des droits des autochtones paraît extrême à certains. Il est évident parfois que les chefs autochtones formés grâce à notre aide n'ont pas toujours été capables de rester attachés à leurs valeurs ancestrales.

“Si nous examinons les efforts que nous avons faits pour garantir l'égalité des droits linguistiques dans tout le Canada, nous pouvons constater l'opposition qu'ils ont soulevée... Que ce soit à Halifax, Vancouver ou Toronto, personne ne s'oppose à ce qu'un Canadien français parle français chez lui mais, dès qu'on ajoute le moindre élément au service de bilinguisme, on provoque souvent une violente réaction.

“Il est aussi faux qu'inutile de prétendre que ces réactions ne proviennent que d'esprits bornés. Il y a, de toute évidence, des racistes au Canada, comme il y a des Canadiens qui ont tout intérêt à perpétuer l'inégalité. Ce sont là des faits qu'on ne saurait nier. Mais ce qui est beaucoup plus grave c'est qu'un très grand nombre de Canadiens ne comprennent tout simplement pas les revendications légitimes des minorités ou ont une conception de la vie qui ne laisse place à aucun changement social constructif.

\* \* \* \*

#### Les véritables problèmes

“Malheureusement, ce n'est pas toujours le contenu de leurs revendications qui dérange les gens. Ceux-ci sont portés à s'arrêter aux cortèges, aux manifestations et même à la personnalité des chefs indiens. Ce faisant, ils passent à côté des véritables pro-

blèmes: les injustices historiques, les revendications territoriales, les besoins en matière de logement, d'emploi et d'éducation. C'est pourquoi pendant la Semaine des revendications territoriales...un effort spécial sera fait, partout au Canada, en collaboration avec les chefs autochtones, pour expliquer les raisons des préoccupations territoriales des autochtones et leurs implications. Voilà le genre d'éducation populaire qui peut avoir une véritable influence sur la société.”

\* \* \* \*

#### Rôle des éducateurs

“Je crois que le gouvernement fédéral a choisi d'intervenir et qu'il accepte les conséquences de son choix. Mais il sait qu'il ne peut rien faire seul; il sait qu'il n'est même pas l'acteur principal. En fait, je suis porté à croire que vous, éducateurs et enseignants canadiens des adultes, vous pouvez exercer une influence plus grande encore. L'apprentissage orienté, au sein d'un groupe d'adultes, peut avoir des répercussions profondes. Et je ne pense pas seulement au genre d'action directe innovatrice que mènent le *Frontier College* ou le Service universitaire canadien outre-mer (SUCO).

“En fin de compte, je suis convaincu que nous ne pourrions renforcer la société que si nous aidons les membres des minorités à communiquer entre eux, et ensuite, à communiquer avec le reste de la société. Mais n'oublions pas que notre entreprise comporte des risques. Les gens chez qui nous aurons fait naître des espoirs ne se contenteront plus d'être traités en inférieurs. Il faut donc que nous sachions qu'une fois engagés sur la voie de l'aide aux groupes minoritaires, nous ne pourrions rebrousser chemin.

“Nous devons également comprendre qu'offrir sans cesse une aide financière aux groupes, n'est pas la solution même si cela les aide...”

#### L'aide monétaire ne suffit pas

“Mais le plus grave, c'est qu'il ne suffit pas d'accorder des fonds. Il faut rendre plus accessibles tant l'information que la prise de décisions. Il faut faire des efforts en vue d'un développement à long terme, élargir les services de soutien social, et assurer davantage la coordination entre les différents domaines de la politique.



## La sève de nos érables: une richesse naturelle...délectable

L'approche du printemps nous met déjà dans la bouche une saveur bien spéciale. En effet, pour une certaine partie de la population nord-américaine, cette saveur toujours agréable à retrouver c'est celle du bon sirop de nos érables.

Cette richesse naturelle unique en son genre, et fort appréciée sur presque toutes les tables du monde, n'est exploitée qu'à ce temps-ci de l'année; dès que commence le va-et-vient autour de la "cabane à sucre" on peut dire sérieusement que le printemps est là... Voici quelques détails concernant cette industrie bien typique de notre pays.

Depuis l'époque des pionniers, le temps des sucres a joué un rôle important dans les traditions des provinces de l'est du Canada et de la Nouvelle-Angleterre.

L'aménagement des érablières, l'entaillement des érables, la cueillette et l'évaporation de la sève, l'entreposage, la mise en marché et la consommation du sirop d'érable étaient pratiqués par les Indiens à l'arrivée des premiers explorateurs de l'Amérique du Nord qui ne tardèrent pas à les imiter et à améliorer leurs méthodes rudimentaires. Ces méthodes subissent encore de nos jours maints changements qu'une recherche active met au point.

### L'industrie de l'érable

La production du sirop d'érable est une industrie propre au Canada et aux États-Unis qui en ont fabriqué environ 3 218 000 gallons (près de 15 millions de litres) en 1973. Au Canada, responsable de 76% de la production totale, cette industrie se retrouve de l'est de l'Ontario (près du Sault-Sainte-Marie) à la Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick en passant par Québec qui détient une situation de quasi monopole. En effet, le Québec a fabriqué 73% de la production totale en 1973. Cette industrie est surtout florissante dans trois régions du Québec, soit celles de la Beauce, de Québec et des Cantons de l'Est avec une production respective de 34, 12 et 10% de la production totale. Aux États-Unis qui produisent le reste, soit 24%, cette industrie est importante dans l'économie des régions rurales des 13 États du Nord allant du Maine au Minnesota.

Environ 60 000 employés saisonniers canadiens et américains ont dû recueillir près de 120 millions de gallons de sève d'érable, d'une quinzaine de millions d'entailles, pour fabriquer ce sirop d'une valeur brute estimée à près de 20 millions de dollars.

### Nos principaux érables

Les érablières commerciales sont constituées d'érables à sucre, d'éra-



De nos jours, on ne fait plus la cueillette de la sève dans les tonneaux de bois... souvent aussi le cheval et le traîneau sont remplacés par des véhicules motorisés.

bles rouges ou d'érables argentés. Plusieurs érablières n'ont qu'une seule espèce d'érable alors que d'autres sont composées d'un mélange.

Par le volume et la teneur en sucre de la sève qu'il fournit, par la saveur de ses produits ainsi que par sa résistance et sa longévité, l'érable à sucre tient la première place comme producteur de sucre. Cependant, il ne faut pas dédaigner les érables rouges et argentés qui fournissent quand même une sève de qualité.

### Productivité

Les principaux éléments concourant à la productivité des érablières sont: le climat de l'été précédent; le climat de l'hiver qui précède la saison du sucre; et, le plus important, le climat du printemps. Les meilleurs printemps sont ceux où la température oscille fréquemment de part et d'autre du point de congélation pour atteindre des maximums d'environ 7°C (45°F). Ce sont les passages du gel au dégel suivis d'une élévation appréciable de température qui produisent à l'intérieur des érables l'augmentation de pression

nécessaire à l'écoulement de la sève. C'est aussi dans les premiers degrés au-dessus du point de congélation que les hydrates de carbone, mis en réserve sous forme d'amidon au cours de l'été précédent, se transforment progressivement en sucrose pour se dissoudre dans l'eau puisée par les racines.

Il est assez facile de repérer les meilleurs érables par certains traits caractéristiques bien visibles. Par exemple, dans l'est du Québec et le nord du Nouveau-Brunswick, des érables à sucre à écorce noirâtre coulent plus et donnent une sève plus sucrée.

C'est au cours d'une période de plus de 10 000 ans que les efforts soutenus de la nature sont parvenus à donner aux sols de nos érablières leurs propriétés actuelles. Le cycle par lequel ces sols se restaurent naturellement est donc établi depuis plusieurs milliers d'années et se maintient grâce à un équilibre parfois assez fragile entre tous les constituants du milieu forestier.

L'entaillement – Précautions à prendre  
Depuis l'époque où les Indiens enco-



chaient le tronc de l'érable, y inséraient un tuyau en bois sur lequel la sève coulait et dégouttait dans un vaisseau placé sur le sol, les techniques d'entaille ont largement évolué. Aujourd'hui, divers types d'outillage peuvent être utilisés au perçage: perceuse à essence, à batterie, ou manuelle. Le diamètre standard de l'entaille est de 7/16 de pouce. Pour faciliter l'écoulement de la sève, l'entaille est faite légèrement par en bas. Le tronc est percé à 3 pouces de profondeur, une fois l'écorce dépassée. Un chalumeau de plastique, en fer ou galvanisé est inséré dans l'entaille.

Le rendement en sève est supérieur lorsque la paroi de l'entaille a été tranchée bien nettement par la mèche et que la cavité a été vidée de tout débris de bois. A cette fin, la mèche doit être en parfait état et ne doit pas tourner inutilement dans l'entaille.

Toute entaille étant une blessure ouverte qui peut être contaminée facilement par des micro-organismes, une désinfection des chalumeaux devrait précéder leur insertion dans les entailles afin de les débarrasser de tout

germe de microbe qu'ils pourraient porter. L'utilisation de chalumeaux sales pour récolter la sève pourrait se comparer à l'emploi d'aiguilles infectées pour effectuer des prises de sang.

Toute contamination de ce matériel par des micro-organismes peut être cause d'une altération sérieuse de la sève ou de ses produits.

Quand devons-nous entailler au Canada? Vers la mi-mars. La sève coulera après le gel de l'hiver, quand la température monte aux environs de 5°C (40°F). Elle continuera à couler jusqu'à ce que la température devienne trop chaude, habituellement jusqu'à la fin d'avril.

#### La cueillette de la sève

La sève doit être recueillie dans les 48 heures après sa coulée, puis filtrée et bouillie aussitôt que possible. Laisser la sève devenir chaude avant de bouillir peut donner un sirop plus noir et de pauvre qualité.

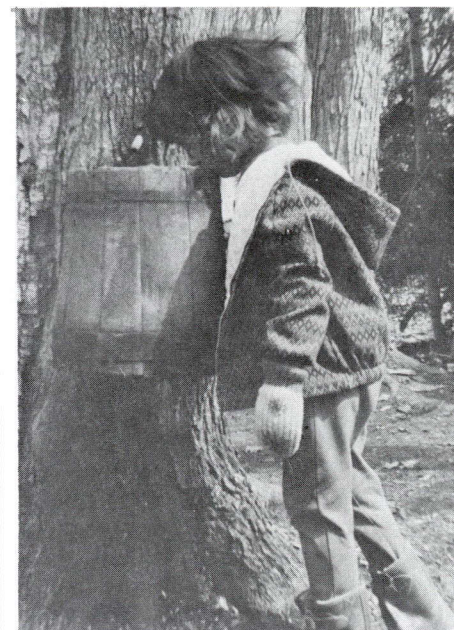
Un producteur sur 20 a maintenant adopté le système de tubes de plastique et du vacuum pour recueillir la sève. Ce système remplace avantageusement la chaudière suspendue au chalumeau et le transport de la sève sur traîneau tiré par un cheval, un vieux camion ou une auto-neige. Dans les érablières exploitées au moyen d'un système de tubes et d'une pompe à vide, le rendement en sève augmente avec l'intensité de la succion qui parvient aux entailles.

#### Fabrication et conservation du sirop

Le sirop d'érable s'obtient en concentrant la sève par ébullition dans un évaporateur divisé en plusieurs sections à travers lesquelles la sève se dirige. On fait bouillir jusqu'à ce que le sirop atteigne 40°C (70°F) au-dessus du point d'ébullition de l'eau.

C'est au cours de l'ébullition que le sirop d'érable acquiert sa pleine saveur ou la perd. Un chauffage uniforme aide à obtenir un sirop d'érable de qualité. L'emploi d'évaporateurs à l'huile ou au gaz donne moins de travail tout en fournissant un chauffage plus uniforme que le bois.

Quand le sirop est prêt, il est filtré et mis en bidons plus ou moins grands suivant la destination commerciale ultérieure. Ceci se fait quand le sirop est encore chaud. La chaleur stérilise le bidon, prévient la moisissure et empêche le sirop de surir. Une fois embouteillé, il faut placer le sirop dans



Eric Gargill

Jeune visiteur devant une chaudière des temps passés.

un endroit frais et sec, 5°C (41°F) si possible. Un espace est laissé entre les bidons pour la circulation de l'air.

Au Québec, environ 90% de la production de sirop est vendue à de grandes entreprises de mise en marché où il est empaqueté et classé par catégories, avant d'être vendu au détail. Cependant, dans d'autres provinces, presque tout le sirop est vendu par le producteur aux détaillants ou directement aux consommateurs.

#### Consommation du sirop d'érable

Le sirop d'érable pur est un aliment organique. Nutritif, délicieux et sain, il peut être servi tel quel; il peut être transformé en tire, en sucre mou, en sucre dur, en morceaux ou cristaux, et en beurre d'érable; ou il peut être employé comme ingrédient dans la confection de plusieurs mets.

Même à notre époque, où la plupart des gens demeurent dans les grandes villes, où ils ont très peu de contact avec leurs origines rurales, le temps des sucres attire de nombreuses foules aux érablières. Les adultes y retrouvent avec une certaine nostalgie les paysages et les odeurs de leur jeunesse, et les enfants savourent la tire d'érable versée toute chaude sur la neige, puis enroulée sur une palette.

Les "parties de sucre" sont toujours une occasion de détente et de plaisir, et se complètent souvent par la dégustation d'un repas typiquement québécois.



M. des Communications, Québec.

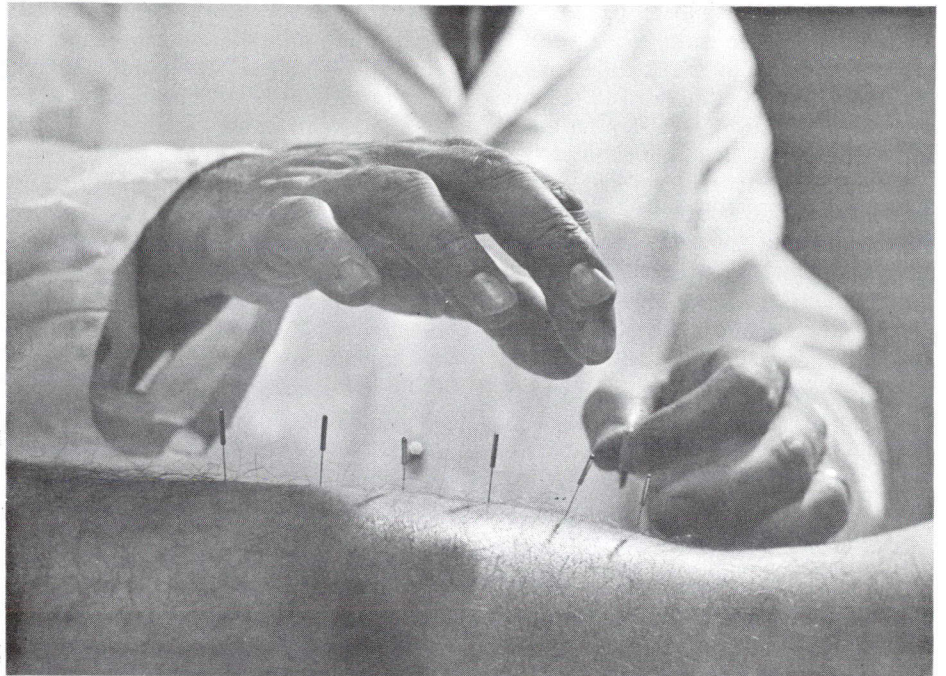
C'est un délice de déguster la tire d'érable refroidie sur la neige et enroulée ensuite sur la palette de bois.



## Études sur l'acupuncture

Le ministre des Affaires sociales du Québec, vient d'autoriser le versement d'une subvention de \$100 000 au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (Québec) pour le développement de son Centre de recherche expérimentale en acupuncture.

Cette subvention permettra d'explorer la valeur scientifique de l'acupuncture, grâce à des analyses méthodiques visant à en déterminer les propriétés thérapeutiques et analgésiques. Les montants alloués serviront à défrayer les honoraires d'un acupuncteur professionnel venu de Chine, l'achat de quelques spécimens d'animaux sur lesquels seront tentées diverses expériences et enfin à couvrir les frais d'analyses de laboratoire. Ce programme expérimental qui sera mené avec le maximum de rigueur scientifique prévoit des tests sur des patients volontaires. Ces expériences permettront de dresser un inventaire complet des réactions biochimiques de l'organisme humain soumis à des traitements d'acupuncture.



*Un médecin pratiquant l'acupuncture sur le tibia d'un athlète.*

L'acupuncture suscite de plus en plus d'intérêt tant auprès de l'opinion publique que dans les milieux scientifiques. La création d'un tel centre

expérimental favorisera l'acquisition de connaissances plus rigoureuses dans ce domaine tout en assurant la protection de la santé publique.

## Économie de marché

Le président de l'Association des manufacturiers canadiens (A.M.C.), M. Harold Corrigan, a prononcé un discours sur l'avenir de l'économie de marché au Canada à l'occasion d'un colloque sur la lutte contre l'inflation tenu le mois dernier sous les auspices de la Division de la Colombie-Britannique de l'A.M.C. Il a fait les affirmations suivantes:

L'A.M.C. appuie le programme de lutte contre l'inflation non pas en tant qu'"intervention bureaucratique massive et perpétuelle dans notre système économique", mais en tant que "vaste programme à court terme qui porte notamment sur les augmentations de salaires, les variations dans les prix et le niveau des dépenses gouvernementales, dont les paiements de transfert".

L'appui de l'A.M.C. "se fonde sur le besoin qu'ont le Canada et les Canadiens de retrouver le sens de la mesure, de mettre un frein à cette course folle et insensée sur la route parfois attirante mais finalement fatale, appelée inflation, qui mène à la faillite morale et matérielle".

Faisant observer que la grande majo-

rité des Canadiens reconnaissent la nécessité d'un programme sévère de restriction nationale et sont prêts à lui accorder leur appui, M. Corrigan a déclaré que les dernières statistiques ont montré que "par le jeu du marché et grâce au programme de lutte contre l'inflation, on a déjà observé un très net ralentissement en ce qui concerne les hausses de prix, et ce, non seulement de la part des grandes sociétés qui sont obligées, de par la Loi, d'observer ce programme".

Exprimant certaines réserves sur les aspects du programme qui, selon l'A.M.C., devraient être corrigés, il a déclaré: "Nous croyons, et nous l'avons dit dès le début, que les droits à l'exportation proposés sont une erreur et qu'ils devraient être supprimés."

Faisant allusion aux pressions qu'exercent les syndicats sur les sociétés qui ne sont pas assujetties aux dispositions obligatoires du programme, M. Corrigan a déclaré que ces sociétés devraient avoir le droit d'"adhérer" au programme volontairement.

Analysant les performances du système économique canadien au cours des 25 dernières années, M. Corrigan a dit que le progrès accompli dans ce do-

maine a été phénoménal et l'a qualifié de "réalisation de nos industries de fabrication, de construction, de ressources et de traitement, ayant nécessité le recours à nos richesses naturelles et à d'importants investissements de particuliers ou de sociétés".

"La prolifération des dépenses gouvernementales à tous les niveaux" a également fortement influé sur l'économie depuis 1950. "Il est sûrement temps de se demander si l'économie est réellement en mesure de supporter un aussi lourd fardeau sans compromettre tout l'avenir."

Le premier ministre Trudeau, lorsqu'il a exprimé ses vues à la fin de l'année, a soulevé certaines questions graves sur lesquelles les Canadiens devraient méditer et se prononcer. "Nous sommes disposés, à l'A.M.C., à discuter des solutions possibles... nous avons entrepris d'étudier les questions en profondeur avec nos membres, le grand public et les législateurs."

M. Corrigan a défié "ceux qui ne sont pas d'accord avec nous de parler ouvertement et de faire connaître leurs doléances et leurs propositions en vue d'améliorer le système économique".

"A l'A.M.C., nous croyons en l'évo-



lution et en l'amélioration par le biais d'une économie de marché qui a fait ses preuves au Canada; on n'a pas démontré l'utilité d'étendre le programme de lutte contre l'inflation ou de lui trouver un quelconque substitut.

"L'une des principales fonctions du gouvernement de notre pays doit être d'encourager la compétitivité au pays et à l'étranger. Dans la mesure où il le fait, et bien, le gouvernement préserve les libertés économiques et politiques des Canadiens.

"L'économie de marché que connaissent les Canadiens, a fait ses preuves et démontré qu'elle pouvait sans cesse s'améliorer et s'adapter aux circonstances et besoins changeants. Avec une prise de conscience et un encouragement appropriés des gouvernements, le même système servira mieux que tout autre les Canadiens à l'avenir comme par le passé."

### Prix français à un journaliste québécois

C'est un journaliste canadien-français de Montréal, M. André Payette, qui a mérité cette année le prix Pierre Mille, pour l'ensemble de son travail dans la presse audio-visuelle. Le président honoraire de la Société des gens de lettres de Paris lui a remis le prix lors d'une réception donnée par l'ambassadeur du Canada à Paris, monsieur Gérard Pelletier, et madame Pelletier.

Le prix Pierre Mille est attribué chaque année à un journaliste d'expression française pour un reportage effectué au cours de l'année et publié dans la presse écrite ou diffusé par la presse audio-visuelle. C'est la première fois, depuis sa création en 1955, que ce prix est attribué à un journaliste étranger.

Montréalais d'origine, André Payette a fait ses débuts dans le journalisme en 1953 à *L'Événement-Journal* de

Québec. Par la suite il devint chef des nouvelles à une station radiophonique de Trois-Rivières. Après un bref séjour à *La Presse* de Montréal, il entre au service de la société Radio-Canada comme producteur d'émissions politiques. En 1958, il devient chef des nouvelles à Paris, pour la même société. Ce sont ses premiers regards sur le monde. Depuis, André Payette a parcouru de nombreux pays dont le Liban, la Tunisie, l'Égypte, l'Algérie etc., et ses reportages à la radio d'État l'ont fait collaborer à plusieurs émissions spéciales sur les réfugiés palestiniens, la littérature israélienne, la littérature et le cinéma algériens etc. Directeur d'une école de journalisme à Dakar en 1974-1975, il est cette année, à la télévision d'État, l'animateur d'une émission d'affaires publiques, le "60", qui atteint chaque semaine plus d'un million de téléspectateurs.

### Augmentation du prix des passeports

Le ministère des Affaires extérieures annonce que le droit du passeport canadien sera augmenté de \$2 le 1<sup>er</sup> avril. Un passeport coûtera \$12 à compter de cette date.

Le Bureau des passeports est un organisme à but non lucratif qui compte uniquement sur les revenus qu'il tire de l'émission des passeports pour continuer à assurer ce service aux voyageurs. La Commission de la lutte contre l'inflation a examiné la proposition de relever de \$2 le droit de passeport et a conclu qu'elle était justifiée compte tenu des hausses de coûts prévues pour la période pendant laquelle ce nouveau droit sera en vigueur.

### Aide aux pêcheurs

Un nouveau programme, qui injectera 44 millions de dollars dans le secteur de l'industrie canadienne de la pêche, a été annoncé récemment.

Une partie de ce montant sera versée sous forme de paiements directs aux pêcheurs côtiers et hauturiers possédant des bateaux. Les pêcheurs de poisson de fond toucheront des compensations sur le poisson comestible de première qualité.

Le programme s'adresse aussi aux entreprises de traitement du poisson de fond qui produisent des filets de

première qualité. Elles auront droit à cette aide si elles maintiennent les prix établis en juillet 1974 comme minimum versé aux pêcheurs.

Le programme encouragera pêcheurs et producteurs à améliorer la qualité du poisson et à éviter le gaspillage de cette importante ressource.

### L'influence des communications ...

(suite de la page 2)

"Par exemple, il ne faut pas oublier que si les gens se sentent menacés par le changement, ils attaquent pour défendre leurs intérêts. Si les Canadiens constatent que les immigrants trouvent des emplois, alors que le chômage est encore élevé, il ne faut pas nous étonner qu'ils refusent de comprendre les mécanismes subtils de l'offre et de la demande sur le marché du travail. C'est pourquoi, il incombe aux gouvernements d'agir dans ce domaine, c'est-à-dire assurer que notre politique en matière d'emploi, d'immigration et de développement social paraisse plus cohérente. Autrement, c'est nous qui serons à blâmer si certains Canadiens rendent les nouveaux venus responsables de leurs problèmes. Nous ne devons pas, ne fût-ce que par négligence, fournir un bouc émissaire à la société.

"...Nous devons tous faire de notre mieux pour éviter les affrontements, les situations où un groupe minoritaire peut lancer un ultimatum à la société. Il incombe en particulier aux gouvernements de veiller à ce que règne une atmosphère, un climat où des points de vue différents convergent dans un esprit de tolérance et de respect... Nous continuerons avec la même vigueur à faciliter les communications entre les groupes minoritaires.... Nous avons fait des progrès en ce sens, mais nous pouvons faire encore mieux, en aidant la majorité à comprendre ce qu'exige une société pluraliste, et en la préparant à accueillir avec moins d'hostilité les points de vue des minorités.

"Finalement, le droit d'avoir un point de vue différent et de le faire connaître — le droit de choisir sa destinée et le droit de se réaliser — sont les fondements d'une société démocratique pluraliste. Si le passé et le présent nous enseignent quelque chose, c'est bien que dans une société pluraliste, la communication n'est pas seulement possible mais essentielle."

*Hebdo Canada* est publié par la Direction de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, rédacteur en chef.

*This publication is also available in English under the title Canada Weekly.*

*Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.*

*Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.*